

porté par la voiture du château, alla prendre la chaise de poste à Carhaix.

Ameline se garda bien de le rappeler avant l'heure.

Maintenant ce mariage lui semblait odieux. Cet homme auquel elle avait fait bon accueil sur la foi d'une attestation fournie par un parent vieux et digne de tous les respects, lui paraissait un étranger, et elle tremblait à la pensée de s'unir à un homme qu'elle n'aimait point et qu'elle craignait ne point aimer.

Elle s'ouvrit de ses terreurs à son oncle. Elevé dans les vieux principes d'obéissance aux volontés des parents, le marquis railla sa nièce de ses chimériques épouvantes.

Au reste, M. de Féror n'avait pas échappé à la contagion du scepticisme qui gangrenait les hommes de son siècle.

Il avait connu les derniers jours du grand roi, puisqu'il était né en 1705 et était aujourd'hui plus qu'octogénaire. Sa jeunesse s'était en partie écoulée au milieu des scandales de la Régence et à la cour déjà licencieuse du jeune Louis XV. Ce n'était que fort tard c'est-à-dire après l'avènement de Louis XVI, que M. de Féror s'était définitivement retiré du monde pour se transformer, de viveur passablement fou qu'il avait été, en chrétien adonné aux pratiques de la dévotion.

Pour plus de sécurité, il conseilla à Ameline de consulter la religion et la renvoya à son confesseur.

Celui-ci fut plus sévère encore que le marquis et fit un cas de conscience à la jeune fille d'une rupture injustifiable.

Ainsi tout contribua à pousser la malheureuse enfant dans l'abîme.

L'année passa très vite, cette formidable année 1789, qui vit sortir l'Assemblée constituante des Etats généraux convoqués après un délai de près de deux siècles, c'est-à-dire depuis 1610. La prise de la Bastille et les journées d'octobre laissèrent voir aux penseurs de bonne foi ce qu'allait être ce soulèvement de la France que déjà, dans l'entourage du bon et faible roi, on appelait une "révolution."

En novembre 1789, le comte Arthur de Kergroaz, lord Killerton, rentra très exactement au manoir.

## VI

### LE CRIME

Lord Killerton ne rentrait pas seul.

Il revenait accompagné de nombreux amis, parmi lesquels les deux dont il avait obtenu le pardon : le baron de Saint-Julien et l'anglais James Sholton. Il amenait, en outre, une façon de serviteur ou plutôt d'intendant, Ralph Gregh, surnommé Killerton, du nom de la famille, du clan primitif, à laquelle il appartenait, personnage rude et grossier, dévoué corps et âme à son maître et capable de tous les crimes pour le service de ses intérêts.

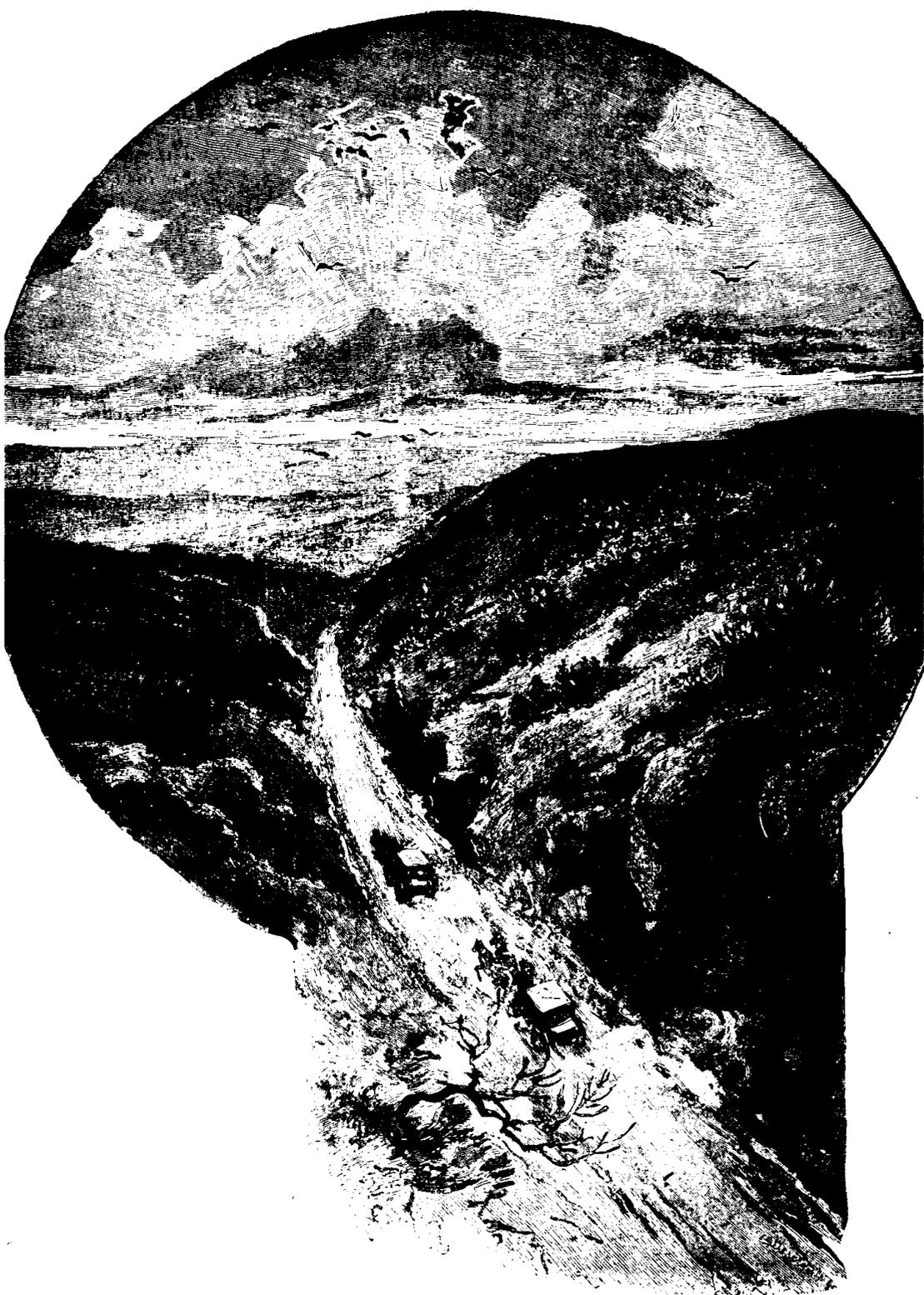
Tout ce monde s'installa au manoir, au grand plaisir des gens de la jeune comtesse, et plus spécialement des deux frères Prigent. Ameline ne pouvait guère s'opposer à cette prise de possession. Elle essaya pourtant de la résistance, le jour où son futur époux voulut expulser les deux intendants pour donner leur logis à ses créatures. Killerton feignit de condescendre à ses désirs. En réalité, son intention bien arrêtée était de n'en faire qu'à son caprice.

Alain avait mandé son frère au manoir.

Un pressentiment sinistre le hantait et l'oppressait. Il devinait une trame odieuse, une menace suspendue sur la tête de la jeune châtelaine. Une première fois il s'était ouvert de ses craintes à Jean, qui n'y avait paru prêter qu'une attention superficielle. Mais, à une seconde confiance, le cadet s'était ému. Il avait demandé et obtenu un congé, et était venu rejoindre son frère, sous le prétexte, d'ailleurs plausible, d'assister aux cérémonies du mariage.

Les deux frères avaient tenté ensemble une dé marche auprès du marquis de Féror.

Le vieux gentilhomme les avait reçus avec sa hau-



Le départ eut lieu le 13 au soir.—Page 20, col. 2

teur gouailleuse et sceptique et, dès les premiers mots, les avait interrompus :

— Ah ! ça, qu'est-ce qui vous prend, mes gars ? Vous êtes pourtant de bonne souche ; les Bocenno et nous, sommes même un peu cousins, je crois. Je vous croyais plus d'esprit que cela dans la famille."

Et il avait eu un long rire ironique et dédaigneux pour mortifier les deux jeunes gens.

Mais ceux-ci n'étaient pas hommes à se laisser mortifier impunément.

Alain avait dévisagé tranquillement le vieillard et lui avait relevé toutes ses phrases.

— Parbleu, marquis, vous faites bien de vous rappeler que nous sommes parents. Mais quand nous ne le serions pas, rien ne nous empêcherait de vous dire notre façon de penser, car vous êtes le véritable responsable de ce qui pourra arriver par la suite, vous qui avez conseillé, bien plus, qui avez arrangé ce mariage à votre fantaisie."

M. de Féror changea de couleur et d'attitude à cette rude riposte.

Ils étaient habitués à ce franc langage de leurs cadets, les aînés d'avant la Révolution. Ils ne s'en étonnaient point, en Bretagne surtout, libre terre de franchises et d'égalité. Mais ce qui était permis aux

cadets l'était à plus forte raison aux aînés. Aussi le marquis ne se fit-il pas faute de hausser encore le ton.

— Tu chantes haut, jeune coq, répliqua-t-il. Est-ce parce que tu as été marin du roi dans le grand corps ?

— Peut-être est-ce moins pour cela que parce que j'ai le droit et la vérité pour moi, marquis de Féror !

Allons, dis ce que tu as à me dire, Alain Prigent, mon cousin. Et, après cela, vous déjeunerez avec moi tous les deux. Les Bocenno sont de bonne souche, et vous portez l'épée tous les deux, bien que vous n'alliez pas au Parlement en sabots, comme mon cousin Guéménée et mon cousin Kersauzon."

Ceci remettait le dialogue au ton de la cordialité. Le grand seigneur arrogant de la première heure n'en demeurait pas moins grand seigneur. La main qu'il tendit aux deux frères leur donna une cordiale étreinte.

Ce que voyant, Alain Prigent parla tout à son aise et sans réticences.

Alors il exposa le véritable motif de ses appréhensions.

— Vous vous êtes trop pressé, marquis, d'appeler ce faux Kergroaz d'Angleterre. C'est un gentilhomme insulaire qui n'aime guère notre pays et qui n'a pas gardé le culte de la terre de ses aïeux. Je me suis laissé raconter qu'il a mangé son patrimoine, et que